

Suivi-évaluation des indicateurs du Projet R1400_ Du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2020

2.3. Matrice de cadre logique à jour

La matrice de cadre logique va évoluer au cours de la durée de vie de l'Action (c'est-à-dire des activités). Des lignes supplémentaires pourront être ajoutées pour intégrer de nouvelles activités, des colonnes supplémentaires pourront être utilisées pour mentionner des cibles intermédiaires (niveaux de référence) lorsqu'il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue pour rendre compte des résultats obtenus (voir « Valeur actuelle »).

Le terme « résultats » désigne les produits, les effets et l'impact de l'Action.

Le cadre logique pourra être révisé en tant que de besoin (dans le respect des dispositions du point 9.4 des conditions générales).

	Chaîne de résultats	Indicateur	Niveau de référence (valeur et année de référence)	Cible (valeur et année de référence)	Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)	Source et moyen de vérification	Hypothèses
Impact (objectif général)	Boiser/reboiser 1400 ha de superficies dégradées et déforestées, en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transition écologique placées sous l'autorité des Communes .	Au moins 70% des 1400 ha de nouvelles plantations forestières communales sont en croissance normale en 2022 dans les régions sèches et de transition écologique.	Pas de plantations en croissance dans les sites ciblés des zones sèches et de transition en 2017.	Au moins 1400 ha de plantations mises en place et entretenues dans 17 Communes jusqu'en 2022.	<p>Au mois de Juin 2020, toutes les Communes ont achevé leurs activités de préparation de terrain, de mise en place des pépinières, de piquetage, de trouaison. Les opérations de mise en terre sont en cours. Au total, 1 685,2 ha et 2,05km de plantation d'alignement (matérialisation des limites des centres de santé et Etablissements scolaires à Mogodé) de plantation sont en cours de mise en terre, dont 1 401,2 ha réparties dans 11 Communes de la zone de savane sèche et 284 ha réparties dans 06 Communes de la zone de transition écologique et 60 ha de plantation d'alignement dans les centres villes de Bangangté et de Tonga.</p> <p>Sur les plantations mises en place en zone de savane sèche en 2019, on a enregistré un taux de réussite actuel de 51.53% (436ha x 100 / 846,76ha = 51,53%). Toutefois, les opérations de regarnis en 2020 qui se mettent en place ramèneront ce taux à au moins 70%. Par ailleurs, d'ici fin 2020, les superficies mises en terre (hors celles qui restent à regarnir), seront au minimum de 436 ha + 1401,2 ha = 1837,2 ha,</p>	Rapports de mission Rapports d'activités Comptes-rendus hebdomadaires Page Facebook Plateforme WhatsApp	Sans objet.

	Chaîne de résultats	Indicateur	Niveau de référence (valeur et année de référence)	Cible (valeur et année de référence)	Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)	Source et moyen de vérification	Hypothèses
					<p>soit un pourcentage 184% d'atteinte des objectifs en zone de savane. Nous évaluerons le taux définitif de survie et de regarnis d'ici la fin du second semestre 2020.</p> <p>Sur les plantations mises en place en zone de transition en 2019, on a enregistré un taux de réussite actuel de 60,4% (167 ha x 100 / 276,5 ha = 60,4%). Toutefois, les opérations de regarnis en 2020 qui se mettent en place, ramèneront ce taux à au moins 70%. Par ailleurs, d'ici fin 2020, les superficies mises en terre (hors celles qui restent à regarnir) seront au minimum de 167 ha + 284 ha = 451 ha, soit un pourcentage 112,75% d'atteinte des objectifs en zone de transition. Car, des plantations d'alignement sont en cours de mise en terre sur environ 50 ha au centre-ville de Bangangté et 10 ha au centre-ville de Tonga. Nous évaluerons le taux définitif de survie et de regarnis de ces plantations d'ici la fin du second semestre 2020.</p>		
Effet(s) [Objectif(s) spécifique(s)]	<p>Résultat direct 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux.</p>	<p>Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici 2019.</p>	<p>En novembre 2019, aucun agent communal formé dans les Communes bénéficiaires.</p>	<p>Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici fin 2019.</p>	<p>Plus de 02 responsables communaux (Points focaux communaux ou Chefs de CFC, pépiniéristes locaux) et Chefs de poste forestier et de chasse sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord. Ils maîtrisent mieux les itinéraires sylvicoles de mise en place et d'opérationnalisation d'une pépinière, de mise en place des plantations de fruitiers et de forestiers, le marché domestique et le système de vérification et de suivi de la grille de légalité APV/FLEGT adaptés à la zone d'intervention de l'Action.</p>	<p>Rapports de mission et de suivi</p>	<p>Les capacités intellectuelles et intrinsèques des responsables communaux leur permettent d'assimiler les formations reçues.</p>
	<p>Résultat direct 2.1 : les 1000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et</p>	<p>1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.</p>	<p>En novembre 2018, au moins 100 ha de plantation forestière</p>	<p>1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés</p>	<p>Au mois de Juin 2020, 1 401,2haet 2,05km de plantation d'alignement (matérialisation des limites des centres de santé et Etablissements</p>	<p>Rapports d'activités.</p>	<p>Les plantations existantes sont intégrées dans le</p>

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	l'Extrême-Nord sont entretenues et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans.		boisés sur les sites.	d'ici 2021.	scolaires à Mogodé sont en cours de boisement/reboisement dans les Communes cibles de la zone de savane sèche.		programme au niveau des travaux d'entretien et de sécurisation.
	Résultat direct 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.	400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées.	En Nov 2018, environ 50 ha de plantations forestières enrichies.	Au moins 400 ha de plantations forestières enrichies dans les zones dégradées d'ici 2022.	Au mois de Juin 2020, 284 ha et 60 ha de plantation d'alignement dans les centres villes de Bangangté et de Tonga sont en cours de boisement/reboisement dans les Communes cibles de la zone de transition.	Rapports d'activités.	Le programme intègre les plantations existantes dans les activités d'entretien et de sécurisation.
	Résultat 4.1 : le marché domestique est approvisionné en bois légal.	D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.	En nov. 2018, moins de 15% de bois légal approvisionné sur le marché domestique.	Au moins 50% de bois légal approvisionné sur le marché domestique local des Communes pilotes d'ici à 2022.	Au cours de ce premier semestre 2020, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires des Régions du Grand Nord (Mogodé, Mokolo, Yagoua, Kaélé, Koza et Lagdo), du Centre (Ndikiniméki et Yoko) et de l'Est (Dimako) dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. L'objectif étant de rendre opérationnels, les outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois. A ce jour, seules les Communes de Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo et Yoko ont été présélectionnées pour bénéficier d'un appui technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ conjointement avec le MINFOF et le MINEPDED. Aucune difficulté majeure n'a été identifiée dans la réalisation de cette activité qui se poursuivra au cours du second semestre 2020	Copie des appels à manifestation d'intérêt des Communes cibles.	les acteurs du marché ont accepté d'intégrer le SVL dans leurs activités. Le personnel du MINFOF en charge du contrôle assume ses missions régaliennes.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
					avec le renforcement des capacités des agents communaux.		
	Résultat direct 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	En nov. 2018, aucun contrat signé.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées par les Communes bénéficiaires des appuis de la subvention de l'Action à ce jour.	Rapports d'activités et d'évaluation.	Déficit de collaboration. Retard des décaissements. Non respects des calendriers sylvicoles et des engagements des cofinancements.
<i>Produits</i>	Produit 1.1 : les Communes partenaires gèrent durablement leurs plantations.	Montant du budget communal affecté à la gestion des forêts de plantation.	Entre 3 et 5 millions de FCFA /an de subvention pour seulement quelques Communes .	Affecter au minimum 10 à 20 millions de FCFA de budget annuel aux forêts de plantations par Commune.	Les Communes bénéficiaires ont mobilisé plusieurs apports en nature (salaires du personnel impliqué dans l'exécution des activités du projet, mise à disposition des plants, de la main d'œuvre locale, de la logistique, du transport, etc.) pour renforcer les dispositifs mis en place par l'Action et pour garantir la pérennité et la durabilité des activités menées sur le terrain.	Copies des comptes administratifs, TdR, rapports d'activités et pièces justificatives.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	Produit 2.1 : 1000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 60%.	Au moins 70% des 1 000 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	100 ha.	1000 ha de plantations dans les Communes cibles.	Au mois de Juin 2020, la superficie des sites en cours de boisement/reboisement dans les Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche est estimée à 1 401,2ha . Les opérations de mis en terre sont en cours. Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation sont programmées sur les sites de reboisement, au second semestre et jusqu'à la prochaine campagne sylvicole.	Rapports de mission de suivi-évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
							des activités.
	Produit 3.1. : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 70%.	Au moins 70% des 400 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	50 ha.	450 ha.	Au mois de Juin 2020, la superficie des sites en cours de boisement/reboisement dans les Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche est estimée à 284ha . Les opérations de mis en terre sont en cours. Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation sont programmées sur les sites de reboisement, au second semestre et jusqu'à la prochaine campagne sylvicole.	Rapports de mission de suivi-évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	Produit 4.1. : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal sont suivis par les Communes du projet.	Au moins 70% des Communes pilotes du projet ont un système de vérification de la légalité des bois vendus sur leur marché domestique.	0 Commune pilote des zones sèches et de transition .	07 Communes pilotes des zones sèches et de transition d'ici à 2022.	Au cours de ce premier semestre 2020, l'ACFCAM/CTFC a accompagné près d'une dizaine de Communes bénéficiaires des Régions du Grand Nord (Mogodé, Mokolo, Yagoua, Kaélé, Koza et Lagdo), du Centre (Ndikiniméki et Yoko) et de l'Est (Dimako) dans le montage et le dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED. L'objectif étant de rendre opérationnels, les outils du système de	Copie des appels à manifestation d'intérêt des Communes cibles.	

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
					vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois. A ce jour, seules les Communes de Yagoua, Kaélé, Mokolo, Lagdo et Yoko ont été présélectionnée pour bénéficier d'un appui technique du Projet Forêt-Environnement de la GIZ conjointement avec le MINFOF et le MINEPDED. Aucune difficulté majeure n'a été identifiée dans la réalisation de cette activité qui se poursuivra au cours du second semestre 2020 avec le renforcement des capacités des agents communaux.		
	Produit 5.1 : bonne gouvernance du projet	Nombre de procédures de marché validées Rapport ressources financières/activités Taux d'exécution financière et physique.	0	Nombre de procédures validées Taux d'exécution financière / an.	A la période de reporting du présent rapport narratif, toutes les trois procédures de marché ont déjà été approuvées par la CAON. Les prestataires retenus ont déjà signés des contrats. Il ne reste plus que la réception du véhicule pick-up 4x4x. Le rapport financier intermédiaire annuel 2020 sera soumis à la CAON et à l'auditeur externe KPMG au cours du second semestre. Le montant total décaissé au mois de 30 Juin 2020 est de 169 621 119 F CFA . Soit un taux de décaissement financier de 63 % .	Copie des DAO, procès verbaux de sélection des prestataires, copies des contrats de prestation ; rapports d'évaluation, rapports d'audit.	